



Info Père-Marquette

Bulletin d'information aux parents
1^{er} février 2021

Pour nous joindre

450 655-9901

Secrétariat : Poste 0

info.pere-marquette@csp.qc.ca

Service de garde : Poste 6

[pere-marquette.servicedegarde](mailto:pere-marquette.servicedegarde@csp.qc.ca)

@csp.qc.ca

Semaine du personnel : 1^{er} au 5 février

Cette semaine, à Père-Marquette, nous soulignons le travail exceptionnel de tous les membres du personnel. Parents et élèves êtes invités à remercier, par des dessins ou des messages personnalisés, toutes ces personnes qui travaillent auprès de vos enfants chaque jour en ayant le souci constant de leur bien-être.

Période du dîner : changement à partir du 8 février

Tel qu'expliqué en début d'année, afin de respecter les mesures sanitaires, nous devons avoir 2 périodes de dîner. La moitié des élèves de l'école mange à 11 h 45 et l'autre moitié mange à 12 h 25. **Lundi le 8 février**, nous inverserons les dîners: ceux qui mangeaient à 11 h 45 mangeront maintenant à 12 h 25 et vice et versa. La direction a pris cette décision suite à un sondage mené auprès des élèves. La majorité des élèves disait avoir faim à 11 h 45. Afin que ce ne soit pas toujours les mêmes qui mangent tôt, les dîners seront donc inversés jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Pour les groupes de maternelle, il n'y a pas de changement. Ils continueront de manger à 11 h 45.

IMPORTANT : Retour du dîner des élèves marcheurs ou transportés par leurs parents

Les élèves marcheurs des groupes suivants : 102, 201, 302, 401, 601, 602 devront **retrouver leur groupe à l'extérieur** lorsqu'ils reviennent de dîner entre 13 h et 13 h 10.

Les élèves marcheurs des groupes suivants : 101, 202, 346-436, 402, 501, 502 devront maintenant **passer par l'entrée principale** (porte 1) pour aller retrouver leur groupe dans leur classe lorsqu'ils reviennent de dîner entre 13 h et 13 h 10. Ils devront faire une file et rester à distance de 2 mètres.

Inscriptions et réinscriptions

La période de réinscriptions est en cours! Vous avez jusqu'au vendredi 12 février pour faire la réinscription de votre enfant dans la Portail Parents, **sous l'onglet RESSOURCES**. Si vous avez un enfant qui aura 5 ans au 30 septembre 2021, vous devez aussi l'inscrire à la maternelle d'ici le 12 février (en prenant un rendez-vous sur le site du CSSP). Pour les élèves qui s'en vont au secondaire, vous devez aller faire la réinscription dans le portail, **même si votre enfant quittera le CSSP**. Vous pourrez alors l'indiquer.

Mozaik Portail Parents

Vous devez passer par le Portail Parents pour faire la réinscription, consulter les bulletins et votre état de compte, entre autre. Vous devez vous assurer que l'adresse courriel que vous utilisez pour vous connecter au *Mozaik Portail Parents* (portailparents.ca) est exactement la même que celle qui figure sur les documents que vous avez transmis à l'école. Si vous ne connaissez pas votre mot de passe, veuillez cliquer sur le bouton « Mot de passe oublié ».

Bulletins

Le premier bulletin sera disponible dans la Portail Parents le 5 février en fin de journée.

Journées pédagogiques

Nous vous rappelons que les **15 et 16 février sont des journées pédagogiques**. Le service de garde sera ouvert pour les élèves inscrits à ces journées.

Service de garde – relevés fiscaux

Les relevés d'impôt seront disponibles en ligne sur le Portail Parents à partir du 1^{er} mars. Un courriel vous sera envoyé avec la procédure à suivre pour les récupérer.

Semaine de relâche

La **semaine de relâche aura lieu du 1^{er} au 5 mars 2021**. L'école et le service de garde seront fermés pour l'occasion.

Plans d'intervention

La période de révision des plans d'intervention est arrivée. Tous les plans seront révisés. Certains le seront en présence des parents. Les parents concernés recevront une lettre d'invitation ou un appel. Concernant les plans d'intervention pour lesquels aucun changement n'est prévu, la présence des parents n'est pas requise. Nous vous demanderons tout de même de **signer le plan d'intervention et de le retourner à l'école.** Une copie du plan sera mise dans le sac de votre enfant.

Souliers en tout temps dans l'école

Par mesure de sécurité, nous demandons votre collaboration afin que votre enfant ait ses souliers en tout temps à l'école. Si votre enfant oublie ses souliers, il devra se déplacer avec ses bottes toute la journée.

Pantalons de neige

Avec la période du matin, les récréations, le midi et la période après la classe, les élèves passent plus de 1 h 30 à l'extérieur au cours d'une journée. Il est important qu'ils aient leur pantalon de neige pour se protéger du froid et jouer sans être mouillés.

Matériel oublié après les heures de classe

Les élèves ne sont pas autorisés à retourner en classe pour récupérer du matériel oublié après les heures de classe.



Nancy Marshall

Directrice